

**SYNDICAT DES TRANSPORTS D'ILE DE FRANCE  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**BASCULEMENT DE LA CARTE ORANGE  
SUR SUPPORT TELEBILLETTIQUE**

**DECISION n° 8198  
prise dans sa séance du 10 décembre 2004**

Vu l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 modifiée relative à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France,

Vu le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 modifié relatif à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France,

Vu le décret n° 59-1090 du 23 septembre 1959 modifié portant statut du Syndicat des transports d'Ile-de-France,

Vu les décisions du conseil d'administration du 15 avril 1999 prenant en considération le schéma de principe de généralisation de la télébilletique et du 8 juillet 1999 engageant la généralisation de la télébilletique en Ile-de-France,

Vu la décision n° 7719 du conseil d'administration du 2 avril 2003,

Vu la décision n° 8114 du conseil d'administration du 28 septembre 2004,

Le conseil d'administration du Syndicat des transports d'Ile-de-France,

**DECIDE**

**Article 1 :** de prolonger l'expérimentation (marche à blanc) de la Carte Orange sur support télébilletique personnalisé, relié à un fichier-clients jusque fin janvier 2005, sur le périmètre actuel.

**Article 2 :** d'autoriser une extension de l'expérimentation sur l'ensemble des zones 1-2 jusqu'à l'été 2005 de la Carte Orange sur support télébilletique personnalisé, relié à un fichier-clients :

- de façon progressive ;
- sur la base d'une communication de proximité limitée aux espaces transport des zones 1-2 ;
- dans le cadre des orientations arrêtées par le conseil d'administration du 28 septembre 2004.

**Article 3 :** en cas de problème significatif, délégation est donnée, après avis du bureau du conseil d'administration, au directeur général du STIF pour suspendre cette extension.

**Article 4 :** d'examiner l'état d'avancement au plus tard lors du conseil d'administration d'avril 2005.

**Article 5 :** de mettre à l'ordre du jour d'un conseil d'administration du second semestre 2005 la généralisation à l'ensemble de l'Ile-de-France de la Carte Orange sur support télébilletique personnalisé, relié à un fichier-clients, sur la base d'une communication globale.

Le président du conseil d'administration du  
Syndicat des transports d'Ile de France

  
Bertrand Land